

# Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique

## Améliorer la gestion des flux migratoires à la Corne de l'Afrique

### Contexte et objectif

Le **processus de Khartoum** est une Initiative des États de la Corne de l'Afrique, des États membres de l'UE ainsi que des Commissions de l'UE et de l'Union africaine. Le dialogue régional ainsi engagé doit réunir les pays d'origine, de transit et de destination des routes de migration régionales afin de renforcer le dialogue et la coopération en matière de migration et de mobilité et de mettre en œuvre des mesures intégrées visant à lutter contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.

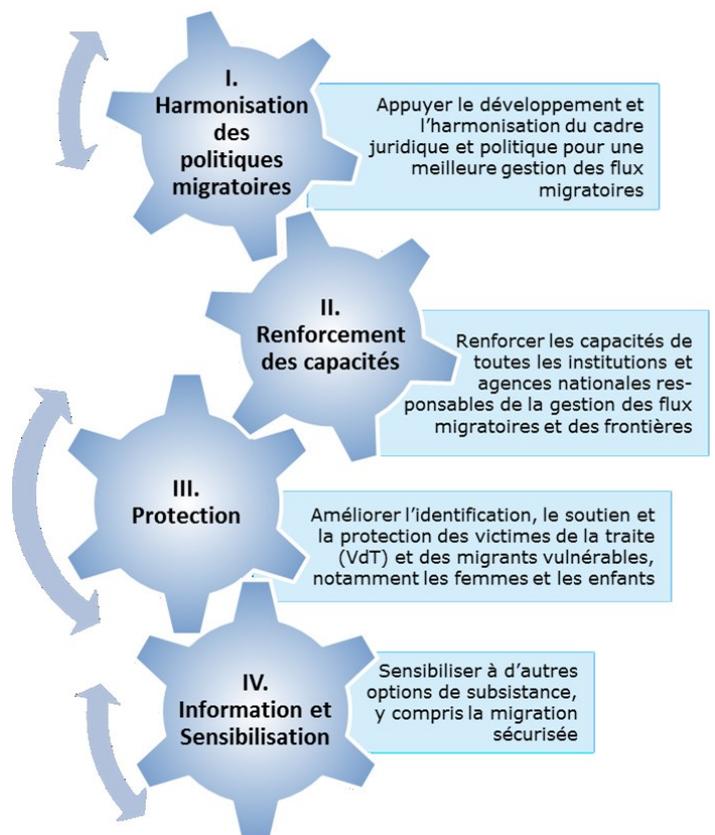
La plupart des pays situés dans la région de la Corne de l'Afrique sont souvent en même temps des pays d'origine, de transit et de destination de mouvements migratoires mixtes.

Le programme «Améliorer la gestion des flux migratoires» soutient le processus de Khartoum et assure la mise en œuvre des priorités des pays africains concernés au sein d'un même programme.

L'objectif central du programme est **d'améliorer la gestion des flux migratoires dans la région**, et notamment de remédier à la traite et au trafic illicite des migrants à l'intérieur et depuis la Corne de l'Afrique.

Le programme «Améliorer la gestion des flux migratoires» est réalisé pour compte du gouvernement fédéral allemand et de l'UE et est financé à hauteur de 40 millions d'euros par le **Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique** (volet Corne de l'Afrique) et à hauteur de 6 millions d'euros par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). La mise en œuvre du programme est assurée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en coopération avec des partenaires européens et internationaux.

### Approche: Quatre champs d'action complémentaires



Pour en savoir plus:

[https://ec.europa.eu/europeaid/trust-fund-projects/better-migration-management-support-khartoum-process\\_fr](https://ec.europa.eu/europeaid/trust-fund-projects/better-migration-management-support-khartoum-process_fr)

## Principes directeurs

- Le programme poursuit **une approche holistique** de gestion des flux migratoires et prend appui sur une conception de la migration régulière qui est axée sur les potentiels et qui tient pleinement compte de ses effets positifs sur le développement et la stabilité dans la région.
- Toutes les activités sont conçues et mises en œuvre dans le respect des normes internationales afin notamment d'empêcher la criminalisation des migrants en situation irrégulière grâce à l'adoption **d'une approche fondée sur les droits humains**. L'intégration systématique des dimensions de genre et des droits humains dans toutes les activités permet de répondre aux besoins spécifiques des groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes ou les victimes de la traite des personnes.
- Le programme est un projet réalisé dans la région pour la région. Toutes les prestations de soutien sont traitées de façon sensible aux conflits et au contexte et sont adaptées aux conditions rencontrées sur place et aux besoins des partenaires locaux et régionaux.
- Dans le cadre de **l'approche régionale** poursuivie, le programme associe les différents pays partenaires et les organisations régionales à la planification et à la mise en œuvre des activités. Cela permet de garantir, dès le début, **l'appropriation** régionale ainsi que la durabilité et l'efficacité des actions engagées.
- L'utilisation des effets de synergie doit permettre d'améliorer la **coordination** des structures nationales et régionales et des mécanismes de gestion des flux migratoires existant déjà.
- Ainsi, le programme répond également aux principes de **subsidiarité**, de **complémentarité** et de transparence.

## Pilotage et mise en œuvre

Le pilotage stratégique du programme, mandaté par le Comité opérationnel du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, est assuré par un comité de gestion présidé par la Commission de l'UE. Ce comité de gestion se compose de représentants des pays membres européens, qui sont également associés au pilotage du processus de Khartoum et qui sont : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas.

Le Programme est mis en œuvre par le biais d'un **partenariat entre différentes organisations d'exécution européennes et internationales** (GIZ, CIVIPOL, Expertise France, British Council, le département italien de la sécurité publique, l'OIM et l'ONUUDC). La coordination générale est assurée par la GIZ.

Le programme est planifié et réalisé en étroite concertation et coopération avec la Commission de l'Union africaine (UA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Après le **démarrage du projet en avril 2016**, les organisations d'exécution ont effectué des missions d'examen communes dans la région et ont élaboré un concept de mise en œuvre qui a été approuvé par le comité de gestion et par les représentants du processus de Khartoum. Ce concept a été présenté dans les différents pays partenaires afin de consolider et de confirmer les diverses priorités et activités spécifiques. Sur la base de ce consensus, la mise en œuvre du programme dans la région va à présent être lancée à plein régime.



## Faits et chiffres relatifs au programme

<b>Nom</b>	Améliorer la gestion des flux migratoires
<b>Pays partenaires</b>	Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud (association de l'Égypte et de la Tunisie lors d'activités régionales)
<b>Montant du marché</b>	46 millions d'euros (financés à hauteur de 40 millions sur le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE et à hauteur de 6 millions par le BMZ)
<b>Durée</b>	Avril 2016 à Mars 2019
<b>Organisations d'exécution</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, British Council, CIVIPOL, Expertise France, département italien de la sécurité publique, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUUDC)